

Réponses de Charlotte LUQUIAU
Conseillère Départementale du canton de Vallet
Candidate sur la 10^{ème} circonscription de Loire Atlantique

N.B : Charlotte Luquiau est candidate LR

Question 1 : Êtes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

J'y suis totalement favorable.

Depuis 2013, l'indexation annuelle des pensions sur l'inflation n'est plus respectée par les Gouvernements successifs.

Candidate d'union de la droite et du centre, je suis la candidate du pouvoir d'achat et de la défense des retraités.

Je défends des mesures concrètes pour améliorer le pouvoir d'achat des femmes et des hommes qui ont travaillé toute leur vie et ont le droit de bénéficier d'une retraite digne.

Je défends plusieurs mesures concrètes :

- plus une seule retraite inférieure au SMIC net pour les personnes ayant cotisé toute leur vie ;
- élargissement de la contribution santé solidaire pour réduire le coût de la mutuelle des retraités ;
- un statut pour les bénévoles, avec un trimestre de retraite pour les dirigeants justifiant de 10 ans d'engagement dans une association sportive, culturelle ou caritative ;
- Relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans à horizon 2030, avec la prise en compte de la pénibilité et des carrières longues ;
- liberté de cumuler emploi et retraite, sans limite

Question 2 : Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

En augmentant la CSG, Emmanuel Macron a amputé le pouvoir d'achat des retraités.

Malgré les discours de campagne, le pouvoir d'achat n'a jamais été la priorité de la majorité sortante.

La députée sortante candidate à sa propre succession a signé une Charte l'obligeant à voter l'ensemble des mesures proposées par le Président de la République.

Si elle est réélue, personne ne défendra votre pouvoir d'achat.

Candidate libre et indépendante, je déposerai des propositions de loi sur les engagements pris ci-dessus.

Question 3 : Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtes-vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Je suis favorable à l'annulation de la hausse de la CSG.

Je défends l'élargissement de la contribution santé solidaire pour réduire le coût de la mutuelle des retraités.

Question 4 : Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (création de lits, embauches, etc.) ?

Question 5 : Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par l'assurance-maladie ? Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (Ehpad et services à domicile) en nombre suffisant ?

L'État doit se recentrer sur ses compétences majeures : sécurité, défense, éducation, santé et confier aux collectivités locales les compétences qu'elles sont les mieux à même de piloter au plus près du terrain.

Il faut engager un vaste plan de sauvetage de l'hôpital public, une revalorisation des métiers du soin et de l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap à domicile et en établissement, mieux intégrer les élèves en situation de handicap à l'école... les défis sont nombreux.

Conseillère départementale du canton de Vallet, je siége au sein de la commission action sociale du Département, et je mesure donc pleinement, à travers mes nombreuses rencontres avec les acteurs des différentes composantes du domaine social, les attentes et les besoins urgents.

Par ailleurs, je suis favorable à la création d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale dédiée à l'autonomie.

Question 6 : Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Au Conseil départemental, j'interviens régulièrement pour défendre, notamment dans les territoires ruraux, la présence des services de proximité. Le numérique constitue une avancée réelle dans beaucoup de domaines. Mais le contact humain, l'accompagnement social sont indispensables pour beaucoup de nos concitoyens (retraités ou non) qui ne font pas confiance aux machines et qui tout simplement ne savent pas faire.

17% de nos concitoyens sont frappés d'illectronisme, nous ne pouvons l'ignorer plus longtemps.

Question 7 : Êtes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

La création d'un ministère dédié aux personnes âgées serait naturellement un signe politique fort.

Mais au-delà, nous avons besoin que le Président de la République considère à nouveaux les retraités et les personnes âgées de notre Pays, qui ne constituent pas une charge pour notre société mais une richesse considérable. Nous avons besoin que dans les discours politiques, nos aînés soient considérés, respectés, écoutés.

Si je suis comme beaucoup sensible aux symboles, je crois d'abord aux actes.

Et après 5 ans d'une majorité macroniste, force est de constater que les retraités ont été considérés par le Gouvernement et le Président de la République comme une manne financière, une variable d'ajustement.

Si je suis candidate sur la 10^{ème} circonscription, c'est pour défendre votre voix dans le Vignoble.